19

Ch. BALLY. Le style indirecte libre...

SONDERABDRUCK AUS JAHRGANG 1912 DER

GRM. GERMANISCH-ROMANISCHE MONATSSCHRIFT GRM.

IN VERBINDUNG MIT

DR. F. HOLTHAUSEN,
O. Ö. PROF. DER ENGLISCHEN PHILOLOGIE A. D. UNIV. KIEL

DR. V. MICHELS,
O. Ö. PROF. DER DEUTSCHEN PHILOLOGIE A. D. UNIV. JENA

DR. W. MEYER-LÜBKE,
O. Ö. PROF. DER ROMANISCHEN PHILOLOGIE A. D. UNIV. WIEN

DR. W. STREITBERG,
O. Ö. PROF. D. INDOGERM. SPRACHWISSENSCH. A. D. UNIV. MÜNCHEN

HERAUSGEGEBEN VON

DR. HEINRICH SCHRÖDER

IN KIEL, WAITZSTR. 39

(VERLAG VON CARL WINTER'S UNIVERSITÄTSBUCHHANDLUNG IN HEIDELBERG)



Die **Germanisch-Romanische Monatsschrift** erscheint in Heften von etwa 4 Druckbogen. Der Bezugspreis für den Jahrgang (12 Hefte) beträgt in Deutschland und Österreich-Ungarn postfrei **6 Mark**, fürs Ausland postfrei **7 Mark**.

In redaktionellen Angelegenheiten beliebe man sich an Herrn Dr. **Heinrich Schröder** in Kiel, Waitzstr. 39, oder an einen der andern Herren Mitherausgeber zu wenden.

Der Verlag honoriert alle Leitaufsätze mit 80 Mark, die kleineren Beiträge mit 48 Mark für den Druckbogen. Von den Leitaufsätzen werden 25 Sonderabdrucke, von den kleineren Beiträgen 3 Belege geliefert. Selbstanzeigen werden nicht honoriert. Die Honorarzahlung erfolgt jeweils im Juli und Januar für das vorausgegangene Halbjahr.

Carl Winter's Universitätsbuchhandlung
in Heidelberg.



Le style indirect libre en français moderne. I.

par **Ch. Bally,**
Privatdocent à l'Université de Genève.

Le style indirect comprend, comme on sait, l'ensemble des formes de syntaxe servant à reproduire les paroles ou les pensées d'un tiers (cf. *Paul viendra* et *Pierre disait, pensait que Paul viendrait*), ces formes étant employées, par extension, à faire reproduire par un sujet ses propres paroles ou ses propres pensées (cf. *Paul viendra* et *Paul disait, pensait qu'il viendrait*). Je suppose connues les modifications que le style indirect fait régulièrement subir à l'énoncé direct des paroles ou des pensées; je me borne à rappeler que cette forme est caractérisée par la présence d'un verbe introducteur (verbe dicendi ou credendi: *dire, annoncer, penser, croire* etc.); par certains mots grammaticaux (*que, si; ce qui, ce que* [pour *qu'est-ce qui, qu'est-ce que*], cf.: *Q'uest-ce qui empêche Paul de venir?* et *Pierre demande ce qui empêche Paul*, etc.); enfin par les transformations que subissent les temps, les modes et les personnes des verbes en passant de la formes directe à la forme indirecte.

Dans son intéressant ouvrage *Der Stil der französischen Sprache*, M. F. Strohmeyer remarque p. 297 suiv. que le français répugne au style indirect, et, selon lui, cette répugnance serait d'autant plus grande que notre langue ne peut pas, comme l'allemand, introduire la ou les phrases indirectes sans le secours d'une conjonction subordinative («Abgesehen von der Scheu vor dem Unwirklichen, mußte die französische Sprache freilich, im Gegensatz zum Deutschen, durch den Umstand dazu getrieben werden, daß sie nicht wie unsere Sprache imstande ist, indirekte Rede in Form von konjunktionslosen Sätzen

[1] The weird sisters are as true a creation of Shakespeare's as his Ariel and Caliban—fates furies, and materialising witches being the elements. They are wholly different from any representation of witches in the contemporary writers and yet presented a sufficient external resemblance to the creatures of vulgar prejudice to act immediately on the audience. Their character consists in the imagination disconnected from the good, they are shadowy obscure and fearfully anomalous of physical nature, elemental avengers without sex or kin. Notes and Lectures upon Shakespeare ed. Mrs. H. N. Coleridge 1849.

zu geben, sondern jederzeit zu einem Nebensatz mit Konjunktion greifen muß»).

Cette affirmation est inexacte dans sa généralité; le français connaît un style indirect libre non conjonctionnel, analogue à celui de l'allemand; seulement les grammaires l'ignorent à peu près complètement, parce qu'elles se basent ordinairement sur la langue classique, où cette forme libre demeure une exception, tandis qu'elle s'est largement développée dans la langue littéraire de ces cent dernières années. Nous allons décrire ce style indirect libre et ses principales variétés; il nous permettra d'expliquer certains faits de la syntaxe des temps auxquels on donne généralement une autre interprétation; enfin nous nous demanderons si la méconnaissance du style indirect libre par les grammairiens ne tient pas à un vice de méthode que nous définirons à la fin de cette étude.

A première vue il semble vraiment difficile que le français égale l'aisance du style indirect allemand ou même en approche; en allemand on peut prolonger indéfiniment le discours indirect en lui conservant toutes les nuances et tous les mouvements de l'expression directe: cela sans le secours d'aucun signe de subordination, et grâce au simple passage des verbes indirects au mode subjonctif; l'emploi de ce mode est comparable à celui d'une clé de transposition permettant de faire passer automatiquement une mélodie dans une autre tonalité. Le fait est bien connu; quelques exemples suffiront:

Felix schilderte Doktor Friedleben als einen Menschen, der nicht auf den ersten Blick für sich einnehme. Es sei etwas Hartes und Rücksichtsloses in seinem Wesen, das weiche Gemüter leicht verletze. Die rauhe Schale berge einen trefflichen Kern, und wenn man sein Freund sei, verzeihe man ihm gern alle Unarten, die doch nur Übertreibungen seines freundschaftlichen Pflichtgefühls seien. Er kenne ihn schon von der Schule her, usw. (E. Wichert, Nur Wahrheit, éd. Reclam, p. 25).

On sait que le verbe introducteur peut être placé en incidente, ce qui donne encore davantage l'illusion du style direct, et que l'on peut même reproduire un dialogue au style indirect.

„Ich erkundigte mich bei einem wohlgekleideten Bürger, ob da ein trinkbarer Wein geschenkt würde. Der Wein sei wohl gut, gab der zur Antwort, aber die Gesellschaft desto schlechter. Wenn er nach meinen Kleidern schließen dürfte, so werde ich dort eben nicht meinesgleichen finden. In einen Stall voll Kühe und Ziegen ging' ich, gab ich lachend zur Antwort, wenn dort in irgendeinem Melkkübel roter Wein flöße" (P. Heyse, Der verlorene Sohn, Wiesbad. Volksb., no. 10, p. 25).

Il est tout naturel que l'on passe de ce style indirect libre au style direct pur, et rien n'est plus fréquent en allemand.

Wir sprachen von der ewigen Seligkeit und ihrem Gegenteil. Ich redete ihm ins Gemüt, wie ich doch für unmöglich halte, daß der liebe Gott so grausam sein könne, mich ewig in der Hölle brennen zu lassen. Der Herr, nicht ich, sei schuld, daß ich reformiert getauft worden sei. Unsere Lehre weise uns an, die Nebenmenschen zu lieben, ihnen Gutes zu tun. Ich bemühe mich nach Kräften, diese Lehre zu befolgen, und dennoch soll ich ewig verdammt sein? (K. Mathy, Aus dem Leben eines Schullehrers, Wiesbad. Volksb., no. 49, p. 15).

Comment le français répond-il à cette liberté de l'allemand? Nous l'avons dit: à en croire les grammaires, il n'a le choix qu'entre le style direct absolu et le style indirect conjonctionnel ou de subordination. Ou bien *Il me disait: « Vous avez tort »;* ou bien *Il me disait que j'avais tort.* De même, ou bien *Voici le bruit qu'on fait courir: il ne réussira pas; il y a trop de difficultés; d'ailleurs il est mal préparé;* ou bien *On fait courir le bruit qu'il ne réussira pas, qu'il y a trop de difficultés, que d'ailleurs il est mal préparé.*

M. S. a raison de dire (l. c.) que le style indirect par subordination déplaît au français moderne; nous faisons la grimace lorsqu'une phrase renferme trop de *qui* et de *que;* tous les manuels d'art d'écrire conseillent de les éviter. Mais il n'en a pas toujours été ainsi; l'on sait que nos auteurs classiques, élevés à l'école du latin, ne redoutaient nullement la subordination et accumulaient les *que* dans le style indirect. Voyez cette phrase de Molière:

Je lui dis que pour lui mon âme était blessée, Mais que, voyant mon père en d'autres sentiments, Je devais une feinte à ses commandemants; Qu'ainsi de notre amour nous ferions un mystère Dont la nuit seulement serait dépositaire; Et qu'entre nous de jour, de peur de rien gâter, Tout entretien secret se devait éviter; Qu'il me verrait alors la même indifférence Qu'avant que nous eussions la moindre intelligence; Et que de son côté, de même que du mien, Geste, parole, écrit, ne m'en dît jamais rien (Dépit amoureux II, 1).

Quoi qu'il en soit, cette coupe de phrase paraît aujourd'hui démodée; elle a quelque chose de monotone et d'artificiel; quand on la rencontre chez les auteurs contemporains, on a l'impression qu'ils pastichent ou que leur style est de seconde main. V. Cherbuliez, qui est toujours pédant, ne l'est jamais plus que lorsqu'il s'abandonne à sa douce manie d'aligner des *que.* Je cite au hasard:

„Mlle Ferray mit fin à ce débat en déclarant qu'elle prenait tout sur elle, qu'elle assumait toutes les responsabilités, qu'elle se chargeait de toutes les explications, bref, qu'elle se faisait fort d'obtenir le pardon de Meg (Miss Rovel, éd. Nelson, p. 33). — *La négresse courut à Raymond, et, s'efforçant de dominer le vacarme, elle lui expliqua en anglais que, Meg ayant eu l'indiscrétion d'essayer une robe de sa mère et la maladresse d'y faire un accroc, lady Rovel, fort irritée, l'avait enfermée dans l'armoire en vieux chêne, que sur ces entrefaites trois messieurs étaient venus la voir, qu'elle était sortie avec eux à cheval, qu'avant de sortir elle avait oublié de mettre l'enfant en liberté, qu'on ne savait quand elle rentrerait, ses promenades étant quelquefois fort longues, et qu'il était à craindre qu'avant son retour Meg ne mourût dans les convulsions* (ibid. p. 30).

„Meg lui répondit qu'il aurait tort de se décourager, que les volontés des jeunes filles sont changeantes, qu'elles ne s'apprivoisent que par degrés à certaines idées, qu'il faut donner au moût le temps de fermenter, qu'il se faisait dans sa tête un petit travail dont il n'avait pas sujet d'être mécontent, qu'elle le suppliait de laisser tranquille son tuteur, que c'était un pédant, mais un pédant très respectable, qu'au demeurant ce professeur d'arabe était de première force à l'épée comme au pistolet" (ibid. p. 182). — *„Meg lui apprit que M. Gordon était un jeune Écossais qui paraissait bien né, modeste . . ., qu'elle l'avait rencontré quelquefois aux Cascines . . ., qu'un soir au théâtre ils s'étaient beaucoup regardés, que le lendemain ils avaient eu l'occasion d'échanger quelques mots, qu'il lui avait adressé deux jours plus tard une lettre brûlante . . . à laquelle elle n'avait eu garde de répondre,*

que depuis elle en avait reçu trois autres écrites dans le même style, que par la dernière il implorait d'elle la permission de se présenter chez sa mère" (ibid. p. 190).

Cependant le français possède un style indirect qui donne l'illusion du discours direct tout en transposant les paroles et les pensées par l'emploi des temps propres au style indirect. Je reprends un exemple cité par M. Strohmeyer. C'est un passage de la *Guerre de trente ans* de Schiller: «Der Wein öffnete ihnen die Herzen, und Illo entdeckte mit vielem Übermut, daß in drei Tagen eine Armee dastehen werde, dergleichen Wallenstein niemals angeführt habe. — Ja, fiel Neumann ein, und dann hoffe er, seine Hände in der Österreicher Blut zu waschen.» Il fait remarquer que les six traductions de ce passage reproduites par Plattner (*Französ. Stilschule* p. 194 suiv.) oscillent entre de style direct pur (*Illo s'écria: «Dans trois jours on verra paraître une armée*, etc.») et le style indirect conjonctionnel (*Illo s'écria que . . . l'on verrait apparaître* . . . etc.). Il oublie qu'il y a place pour un troisième mode d'expression, sorte de moyen terme entre ces deux formes extrêmes: c'est le style indirect libre, qui permet de traduire ainsi la phrase de Schiller: *Illo, dans son arrogance, ne cacha plus rien: dans trois jours on verrait apparaître une armée telle que W. n'en avait jamais commandé. Oui, interrompit Neumann, et alors il espérait laver ses mains dans le sang des Autrichiens.* Le passage suivant de Mérimée montre dans toute son extension le procédé indiqué ici:

C'était peut-être la première fois qu'un désir manifesté par le colonel eût obtenu l'approbation de sa fille. Enchanté de cette rencontre inattendue, il eut pourtant le bon sens de faire quelques objections pour irriter l'heureux caprice de miss Lydia. En vain il parla de la sauvagerie du pays et de la difficulté pour une femme d'y voyager: elle ne craignait rien; elle aimait par-dessus tout à voyager à cheval; elle se faisait une fête de coucher au bivac; elle menaçait d'aller en Asie Mineure. Bref, elle avait réponse à tout, car jamais Anglaise n'avait été en Corse; donc elle devait y aller. Et quel bonheur, de retour dans Saint-James's Place, de montrer son album! „Pourquoi donc, ma chère, passez-vous ce charmant dessin? — Oh! ce n'est rien. C'est un croquis que j'ai fait d'après un fameux bandit corse qui nous a servi de guide. — Comment! vous avez été en Corse? . . . ." (Colomba, éd. Schmager, p. 4).

Examinons maintenant de plus près les diverses formes que revêt le style indirect libre; voyons comment il s'éloigne insensiblement des formes classiques de l'indirect, et comment il se rapproche toujours plus du style direct pur.

Il est certain qu'en français, après un verbe *credendi* ou *dicendi* nettement transitif et exigeant un régime direct (p. ex. *penser*, *croire*, *dire*, *déclarer*, etc.), on ne peut supprimer les formes extérieures de la subordination (conjonctions *que*, *si*, etc.); une phrase allemande telle que: *Er glaubt* (ou *Er sagt*), *er sei krank* ne peut se rendre en français que par: *Il croit* (ou *Il dit*) *qu'il est malade*, à moins qu'on ne recoure à la construction infinitive (*il croit, il dit être malade*); remarquons cependant que cette tournure tend à disparaître peu à peu de la langue parlée, surtout avec les verbes déclaratifs; *Il dit être malade* appartient plutôt au style écrit.

Une première dérogation à la règle du style indirect pur consiste à introduire la ou les premières propositions par des conjonctions, et à donner aux autres une forme non conjonctionnelle. Ainsi la phrase de Cherbuliez citée p. pourrait être modifiée comme suit: *Mlle Ferray mit fin à ce débat en déclarant qu'elle prenait tout sur elle; elle assumait toutes les responsabilités; elle se chargeait de toutes les explications; bref, elle se faisait fort d'obtenir le pardon de Meg.* La suppression des *que* n'altère en rien le caractère subjectif de l'énoncé; on sent bien qu'on reproduit les paroles de Mlle Ferray. Nous ordonnons les exemples suivants de manière à montrer par une gradation insensible le passage du style indirect pur au style indirect libre.

a) L'énoncé est indroduit par trois subordonnées; le reste se passe de conjonctions:

La mouche, en ce commun besoin, Se plaint qu'elle agit seule et qu'elle a tout le soin, Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire; Le moine disait son bréviaire: Il prenait bien son temps! Une femme chantait: C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait! (La Fontaine, La mouche du coche). Le verbe principal *se plaint* est au présent historique, tandis que les verbes indirects *disait*, *prenait*, etc. supposent un verbe au passé; c'est que des phrases telles que: *Le moine dit son bréviaire: il prend bien son temps*, etc. se seraient confondues avec le style direct pur, et l'effet stylistique aurait été perdu.

b) Deux subordonnées seulement ouvrent le discours indirect, le reste a la forme libre:

L'officier s'appliquait de grands coups de poing, en disant que lui, n'était pas un bourreau, que, s'il y en avait qui tuaient les innocents, ce n'était pas lui; elle n'avait pas été condamnée, il se couperait la main plutôt que de toucher à un cheveu de sa tête (Zola, Débâcle). — *Raymond dit à sa mère comment les soupçons lui étaient venus et comment le hasard, l'observation les avaient confirmés. Une première lettre tombait entre ses mains, Ernestine lui apportait la seconde. Au lieu de la garder comme l'autre, il la copiait au crayon . . . et il envoyait au jeune homme l'avis périlleux qui devait le conduire dans le piège tendu*, etc. (A. Delpit). Notons que les imparfaits *tombait*, *apportait*, *copiait* seraient, dans le style direct, des présents *historiques*.

c) Seule la première proposition reste subordonnée:

L'enfant, subitement mis en confiance, raconta qu'il était étranger à la ville; ses parents habitaient aux environs de Davery; il retournait en vacances chez son père; mais à Paris, on lui avait volé son porte-monnaie, etc. (G. Lenôtre). — *Armand déclara qu'il ne resterait pas un instant de plus; on le tolérait; on le verrait partir sans regret; il préférait se retirer* (C. B.). Remarquons que *verrait* serait aussi au conditionnel dans le style direct.

d) Enfin toute trace extérieure de subordination peut disparaître; pour cela il suffit que le verbe introducteur du style indirect ne soit pas transitif et ne puisse être, par conséquent, suivi d'une phrase avec *que* (p. ex. *parler*, *ajouter foi*, *être embarrassé*, *s'emporter* etc.), ou bien que le verbe ait déjà un régime direct substantif excluant une proposition subordonneé (p. ex. *dire son mot*, *ne rien cacher*, *exhaler sa colère*, etc.). Dans tous ces cas la syntaxe «régulière» exigerait l'intercalation d'un verbe *dicendi* ou *credendi*, et c'est précisément l'absence

de ce verbe qui constitue le style indirect libre. La phrase citée p. 552 en est déjà un exemple: *Illo ne cacha plus rien: dans trois jours on verrait apparaitre une armée . . .* équivaut à *Illo ne cacha plus rien et dit que dans trois jours*, etc. Voici d'autres exemples:

Elle (Sappho) se mit à lui parler longuement de sa famille, ce qu'elle avait toujours évité: c'était si laid, si bas . . .; mais on se connaissait mieux maintenant, on n'avait plus rien à se cacher (A. Daudet, Sappho). — *Un doute singulier me saisit: avais-je aimé réellement Judith? . . . Cette idée m'attrista un moment: ne connaîtrais-je donc l'amour que de ouï-dire? . . . Aimer, qu'était-ce au juste? . . . La démonstration de l'existence de Dieu est impossible à faire. L'amour, pas davantage, ne se prouvait* (P. Margueritte, Confession posthume). — *J'entendis d'étranges propos sur le compte des Vial: lui n'était qu'un faux bonhomme; sa femme était morte, sans doute de chagrin. . . Le président d'Herminy n'était pas davantage respecté: il était bien vieux, peu aimable, trop fier . . .* (id. ibid.) — *Trois jours auparavant je partis pour la chasse, me promettant de passer tout ce temps-là dehors, chez un ami; nous ferions des battues en forêt* (id. ibid.). — (Le père Louveau a recueilli un enfant trouvé et l'emmène chez lui): *Et comme sa femme, attendant une explication, le regardait d'un air terrible, il bégaya l'histoire tout de travers: ses parents l'avaient abandonné; il l'avait trouvé pleurant sur le trottoir; on avait demandé: Qu'est-ce qui en veut? Il avait répondu: Moi. Et le commissaire lui avait dit: Emportez-le!* (A. Daudet, La Belle-Nivernaise). — *Cette pensée le travaillait encore le soir, quand il les vit rire et parler de choses indifférentes: ainsi on pourrait être joyeux après qu'il serait mort? Oh! il n'aurait jamais cru que sa mère fût assez égoïste pour rire après la mort de son petit garçon!* (R. Rolland, J.-Christophe, L'aube, p. 92). Voici un exemple tiré d'un récit au présent historique: *D'une telle réponse le tapage s'accroît; les journaux enquêtent à l'envi; M. Lavisse donne son mot à son tour: il a connu la vieille Sorbonne avec de l'herbe dans la cour; il y voit aujourd'hui deux mille étudiants; il avoue sa joie et sa fierté* (Bonhomme Chrysale, Annales pol. et litt. du 7. mai 1911).

Dans les passages suivants le verbe introducteur a un sens plus éloigné encore de celui d'un verbe de pensée ou d'expression tel que l'exigerait la syntaxe „classique".

Un jour, au dévot personnage, Des députés du peuple rat S'en vinrent demander quelque aumône légère: Ils allaient en terre étrangère Chercher quelque secours contre le peuple chat: Ratopolis était bloquée; On les avait contraints de sortir sans argent, Attendu l'état indigent de la république attaquée; ils demandaient fort peu, certains que le secours Serait prêt dans quatre ou cinq jours (La Fontaine, Le rat qui s'est retiré du monde). Il est à remarquer que, des deux verbes *demander* qui figurent dans le texte, le premier est introducteur du style indirect, tandis que le second y est lui-même contenu. — *Il s'imagina que je ne paraîtrais pas plutôt devant le nouveau monarque que ce prince me démêlerait dans la foule et m'accablerait d'honneurs et de biens. Là-dessus, se berçant des plus brillantes chimères, il m'élevait aux premières charges de l'Etat et se poussait à la faveur de mon élévation* (Le Sage, Gil Blas).

Les paroles ou les pensées reproduites peuvent enfin se trouver dans une simple proposition relative. Plattner, Franz. Stilsch. p. 193, cite une phrase traduite de Schiller:

Les amis de Wallenstein s'abandonnèrent aux plaisirs de la table et portèrent des toasts exaltés au grand homme qui, disaient-ils, avait cessé d'être le jouet de la perfidie de l'empereur pour devenir un prince indépendant. Que l'on supprime l'incidente *disaient-ils* et l'on aura le style indirect absolument libre, sans que l'on cesse d'avoir l'impression qu'il s'agit des paroles prononcées dans les toasts. Comparez la phrase allemande citée, p. 550: *Felix schilderte Doktor Friedleben als einen Menschen, der nicht auf den ersten Blick für sich einnehme* usw.

e) Dans tous les exemples vus jusqu'ici, le verbe introducteur, s'il n'était pas positivement un verbe *credendi* ou *dicendi*, permettait du moins de reconstituer par la pensée un verbe de cette catégorie. Nous allons voir que le verbe introducteur peut faire complètement défaut. C'est le cas le plus intéressant, car les grammaires, par ignorance du style indirect libre, l'interprètent d'une façon toute différente. Commençons par des exemples très clairs:

Tout à coup ils virent entrer par la barrière M. Lheureux, le marchand d'étoffes. Il venait offrir ses services, eu égard à la fatale circonstance. Emma répondit qu'elle croyait pouvoir s'en passer (Flaubert, Madame Bovary III, 2). — *Tout le jour il avait l'œil au guet, et la nuit, Si quelque chat faisait du bruit, Le chat prenait l'argent* (c.-à-d. *Il pensait: Le chat prend l'argent;* La Fontaine, Le savetier et le financier). — *Il reprit son chemin. Ma foi, tant pis, il risquerait le paquet!* (c.-à-d. *Il se dit: Tant pis, je risquerai le paquet;* A. Daudet, Belle-Nivern.). — *Un frémissement le réveilla, éperdu. Qu'avait-il fait? Pourquoi était-il resté à tirer des coups de fusil, au lieu d'aller la rejoindre? . . .* (Zola, Débâcle). — Il y avait déjà quelque chose d'analogue dans le passage cité p. 554: *Le président d'Herminy n'était pas davantage respecté: il était bien vieux*, etc. (c.-à-d. *Les gens manifestaient leur mépris en disant: Il est bien vieux*, etc.). Ici, comme dans les autres formes du style indirect, l'aisance du français égale celle de l'allemand, qui peut dire: *Sokrates schätzte die Bücher nicht hoch: man meine, sie sprächen wie vernünftige Wesen; wenn man sie aber nach etwas von dem, wovon die Rede sei, frage, so heisse es nur ebenso und immer wieder ebenso; solche Belehrung sei nur ein Schattenbild der echten und wahren*, usw. (P. Cauer, cf. Platon Phaedr. 275/276).

Dans la conversation, le style indirect libre, sert à reproduire les pensées ou les paroles d'une autre personne, présente ou absente:

Dorante. Vous êtes sensible à son amour; je l'ai vû . . . Ainsi vous ne sauriez m'aimer. Silvia: Je suis sensible à son amour! qui est-ce qui vous l'a dit? Je ne saurais vous aimer? Qu'en savez-vous? Vous décidez bien vite! (Marivaux, Le jeu de l'amour et du hasard III, 8). — *La comtesse. Oui, il m'a dit qu'il m'aimait, et mon premier mouvement a été d'en paraître étonnée; c'était bien le moins. Sais-tu ce qui est arrivé? Qu'il a pris mon étonnement pour de la colère. Il a commencé par établir que je ne pouvais le souffrir. En un mot, je le déteste, je suis furieuse contre son amour; voilà d'où il part!* (Marivaux, Le legs, sc. 23). — Pyrrhus (à Oreste): *On craint qu'avec Hector Troie un jour ne renaisse; Son fils peut me ravir le jour que je lui laisse. Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soins; Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin!* (Racine, Andromaque I, 2). — *Quoi que je fasse, elle y trouve toujours à redire. Si je me pare, je suis une coquette; si je me néglige, j'ai une confiance outrecuidante dans mes charmes; suis-je sérieuse, j'ai en tête quelque aventure; suis-je pensive, je m'applique à rêver, et si je ris à pleines dents, c'est que je veux les montrer et que je suis une insolente, et Dieu sait que toute mon insolence consiste à n'avoir pas besoin d'y penser.* (V. Cherbuliez, Miss Rovel, p. 143).

Ce cas est analogue a celui ou l'on répete textuellement une question de l'interlocuteur, en employant le style indirect tibre. Ex.: Où vas-tu? — Où je vais? Je n'en sais rien? (Comparez grec: Ποι βαδίζεις; — Ὅποι βαδίζω οὐκ οἶδ᾽ ἔγωγε.)

Ces exemples suggèrent des interprétations analogues pour des cas de syntaxe que l'on explique très différemment. Ainsi le conditionnel, ou plus exactement l'imparfait du futur, n'est souvent pas autre chose qu'un futur transposé dans le style indirect. On le verra par les passages suivants, qui n'offrent donc rien de particulier; mais la grammaire traditionnelle, partant des formes grammaticales et non des formes de pensée, en fait un cas spécial:

La nuit l'écrasait; elle ne finirait jamais; ce serait toujours ainsi; il y avait des mois qu'il était là! (R. Rolland, J.-Christophe, Aube, p. 89). Ceci revient à dire: *La nuit l'écrasait, et il pensait: Elle ne finira jamais. . . .* Le conditionnel (ou imparfait du futur) n'a ici rien de spécial en lui-même; il est le substitut du futur (cf.: *La nuit l'écrase; elle ne finira jamais, ce sera toujours ainsi*). — *Deux jours après je m'ennuyais et pris le train pour rentrer à V. De là en une heure je serais au château* (P. Margueritte, Confess. posth., p. 121). Que l'on compare ces exemples avec ceux que Plattner cite (II, § 243, A. 4), l'on verra sans peine qu'ils sont de la même espèce: *Je me fis conduire vers le petit hôtel de la rue de Madrid, où je déposerais une carte (= et je pensai: J'y déposerai une carte). — Je projetai de gagner Samaden, puis je franchirais le col du Bernina, d'où je descendrais à Tirano (= et je me dis: Je franchirai*, etc.). *Nous devions passer la journée ensemble, et le soir il m'accompagnerait jusqu'à la porte du couvent (et il me dit: Je t'accompagnerai. . . .)*[1]

Mais Plattner dit, à propos de ces passages: «Das Konditional *für beabsichtigte Handlungen* ist das Tempus der indirekten Rede; die dritte Person ist daher die gewöhnliche, die übrigen nicht ausgeschlossen.» Règle incomplète d'abord: comme on l'a vu, le conditionnel n'a aucune valeur spéciale dans la syntaxe du style indirect; c'est tout simplement le temps qui correspond au futur du style direct; règle contradictoire aussi, car le style indirect n'a rien de commun avec l'idée d'intention (voir les deux premiers exemples de cet alinéa); tout dépend de ce que présente le style direct quand on le rétablit.

[1] L'exemple de Plattner (ibid.): *Il ferait ce que son père déciderait* ne prouve rien, parce qu'il est incomplet; *Il ferait* est évidemment justifié par ce qui doit précéder dans le texte d'où cette phrase est tirée.

39.

Le style indirect libre en français moderne. II

par **Ch. Bally**,

Privat-docent à l'Université de Genève.

M. Strohmeyer cite p. 51, après Lücking § 296, la phrase: *Toute la question était là: de quelle manière s'aborderaient-ils? Le comte de Paris saluerait-il le chef de sa famille en parent, en égal ou en sujet?* Selon ces deux auteurs l'imparfait du futur (*vulgo* conditionnel) est „der Ausdruck dessen, was geschehen soll"; or ce n'est pas le conditionnel qui a cette signification, c'est le futur, dont il n'est que la transposition (La question qu'on s'est posée est: *Comment s'aborderont-ils?* etc.). Ainsi ce conditionnel-là n'a rien à faire avec le cas donné comme analogue: *Suivant d'autres, il aurait vécu jusqu'à un âge avancé* (Strohmeyer p. 51, Lücking § 297); car dans cet emploi le conditionnel a une valeur par lui-même et non en vertu d'une transposition dans le mode indirect. Plattner (II § 243, 4) cite ce passage: *Appelée pour fonder un gouvernement, la Chambre ne s'inquiéta que de débattre une constitution. Le Protecteur aurait-il part à la législation, ou serait-il rigoureusement renfermé dans le pouvoir exécutif? Qui nommerait le Conseil d'Etat?* C'est tout à fait le même cas que: *De quelle manière s'aborderaient-ils?* Plattner voit bien là une expression indirecte de la pensée; mais il commet une faute singulière quand il dit que le conditionnel est le temps du style indirect; il ne l'est ni plus ni moins que l'imparfait, le présent et le futur, et, au fond, n'importe quel temps; ce qui est caractéristique ici, ce n'est pas la présence d'un temps spécial, mais la transposition du futur en conditionnel, et plus encore, la valeur subjective ajoutée à l'idée verbale. Nous reviendrons sur cette faute de méthode, parce qu'elle tient à des causes plus profondes.

Le style indirect libre étant une forme intermédiaire, il faut s'attendre à des passages à l'une ou l'autre des formes extrêmes.

A. L'affinité avec le style direct se montre d'abord en ce que le verbe introducteur, au lieu de précéder l'énoncé, peut se trouver en incidente. Reprenons la phrase-type citée p. 552; les explications données jusqu'ici font comprendre les trois formes suivantes:

1) Illo ne cacha plus rien: Dans trois jours, s'écria-t-il, on verra apparaître une armée . . . (style direct).

2) Illo ne cacha plus rien et s'écria que dans trois jours on verrait apparaître une armée . . . (style indirect conjonctionnel).

3) Illo ne cacha plus rien: dans trois jours on verrait apparaître une armée . . . (style indirect libre).

Nous pouvons ajouter maintenant une nouvelle variante:

4) Illo ne cacha plus rien: Dans trois jours, s'écria-t-il, on verrait apparaître une armée . . C'est le style indirect libre avec incidente, qui nous rapproche du style direct (no. 1) et qui fait penser à la phrase allemande citée pag. 550. Voici d'autres exemples: *Quant à Emma, elle ne s'interrogea point pour savoir si elle l'aimait. L'amour, croyait-elle, devait arriver tout à coup, avec de grands éclats et des fulgurations* (Flaubert, Madame Bovary II, 4). — *Le curé s'émerveillait de ces dispositions, bien que la religion d'Emma, trouvait-il, pût, à force de ferveur, finir par friser l'hérésie et même l'extravagance* (id. ibid. II, 14). — *Rien n'a pu fléchir la volonté de mon père. Mes raisons, mon chagrin, mes supplications l'ont laissé, sinon insensible, car il m'aime, du moins inébranlable. Il devait être inflexible, m'a-t-il répondu, précisément parce qu'il a pour moi la plus sûre affection* (Michel Provins).

On comprend dès lors avec quelle facilité un énoncé qui débute dans le style indirect libre peut se résoudre en discours direct.

Elle s'attablait, l'enfant sur ses genoux . . . et elle se mettait à chercher, à détailler la ressemblance de la petite avec eux deux. Un trait était à lui, un autre à elle: C'est ton nez, c'est mes yeux. Vois-tu, voilà tes mains . . . C'est tout toi (Goncourt, Germinie Lacerteux). Comparez la phrase allemande citée p. 550 bas.

B. Mais le cas inverse se conçoit fort bien aussi:

(Emma Bovary cause avec Léon:) *Vous vous êtes donc décidée à rester? ajouta-t-il. — Oui, dit-elle et j'ai eu tort. Il ne faut pas s'accoutumer à des plaisirs impraticables, quand on a autour de soi mille exigences . . . — Oh! je m'imagine . . . — Eh! non, car vous n'êtes pas une femme. Mais les hommes aussi avaient leurs chagrins, et la conversation s'engagea par quelques réflexions philosophiques* (Flaubert, Madame Bovary III, 1). – *Une dernière poignée de main, un dernier petit verre, et l'on se sépare. — A demain, sans faute! — Comptez sur moi! Pour sûr il ne manquera pas le rendez-vous, le père Louveau. Le marché est trop beau, il a été trop rondement mené pour qu'on traînasse* (A. Daudet, Belle-Niv.). Ici le passage de l'un à l'autre style permet de distinguer finement les paroles prononcées par Louveau des réflexions intérieures dont il les accompagne; preuve nouvelle des nuances délicates que la langue littéraire sait tirer de ce procédé.

Enfin il y a un véritable va-et-vient d'une forme à l'autre dans le début de la fable de La Fontaine *Le vieillard et les trois jeunes hommes:*

Un octogénaire plantait. — Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge (st. dir.), *disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage; assurément il radotait* (st. ind. libre). *Car, au nom des dieux, je vous prie, quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?* (st. dir.).

On remarque aussi une curieuse répartition des deux styles dans le dialogue, de telle sorte que les paroles d'un des interlocuteurs

sont rapportées directement, celles de l'autre indirectement: *Quand Justin, qui se rhabillait, fut parti, l'on causa quelque peu des évanouissements. Madame Bovary n'en avait jamais eu. — C'est extraordinaire pour une dame, dit M. Boulanger* (Flaubert, Madame Bovary, II, 7). Cela se voit même dans des dialogues d'une certaine étendue: si alors la répartition en question n'est pas absolument rigoureuse, cela tient à la liberté générale dont jouit ce style indirect intermédiaire

Le sergent de ville s'adressa aux voisins: — Voyons, vous, le concierge, vous devez connaître ces gens-là. — On n'avait jamais su leur nom. Il passait tant de locataires dans la maison! Tout ce qu'on pouvait dire, c'est qu'ils habitaient là depuis un mois, qu'ils n'avaient jamais un sou, que le propriétaire venait de les chasser et que c'était un fameux débarras. — Qu'est-ce qu'ils faisaient? — Rien du tout; le père et la mère passaient leurs journées à boire et leurs soirées à se battre; ils ne s'entendaient que pour rosser leurs enfants, deux garçons qui mendiaient dans la rue et volaient aux étalages. Une jolie famille, comme vous voyez! — Croyez-vous qu'ils viendront chercher leur enfant? — Sûrement non; ils avaient profité du déménagement pour le perdre. Ce n'était pas la première fois que cette chose-là arrivait, les jours de terme. Alors l'agent demanda: Personne n'a donc vu les parents s'en aller? — Ils étaient partis depuis le matin, le mari poussant la charrette, la femme un paquet dans son tablier, les deux garçons les mains dans leurs poches. Et maintenant rattrape-les! — Les passants se récriaient, indignés, puis passaient leur chemin. (A. Daudet, Belle-Niv.)

Il s'informa si Sabine lisait. — Non. D'abord elle n'avait pas de livres. Il lui offrit les siens. — Des livres sérieux? demanda-t-elle, inquiète. — Pas de livres sérieux, si elle ne voulait pas. Des poésies. — Mais ce sont des livres sérieux! — Des romans, alors! — Elle fit la moue. — Cela ne l'intéressait pas? — Si, cela l'intéressait: mais c'était toujours trop long; jamais elle n'avait la patience d'aller jusqu'au bout. Elle oubliait le commencement, elle sautait des chapitres, et elle ne comprenait plus rien; alors elle jetait le livre. — Belle preuve d'intérêt! — Bah! c'était bien assez pour une histoire pas vraie; elle réservait son intérêt pour autre chose que pour les livres. (R. Rolland, J.-Christophe).

Le style indirect libre a pour effet d'étendre son action en dehors de l'énoncé des paroles ou des pensées, sur le verbe introducteur lui-même; par une sorte de construction *ad sensum*, ce verbe est attiré par les verbes de l'énoncé et se met au même temps qu'eux. Le cas le plus clair de cette attraction est celui où le verbe est en incidente. Une phrase telle que: *L'éclaireur acheva son rapport: L'ennemi, dit-il, en terminant, sera là dans deux heures* ne donne lieu à aucune remarque avec son style direct pur; notre exposé du style indirect libre explique également cette variante: . . . *L'ennemi dit-il, serait là dans deux heures.* Mais comment juger celle-ci: . . . *L'ennemi, disait-il, serait là dans deux heures?* L'imparfait du verbe déclaratif *disait-il*, ne s'explique, selon moi, que par l'attraction décrite plus haut; englobé dans le texte du rapport, il en adopte la syntaxe. Mais il n'y a pas que les verbes en incidentes qui soient

attirés par le temps des verbes indirects; on peut obtenir la variante suivante de la même phrase: *L'éclaireur acheva son rapport; il annonçait que l'ennemi serait là dans deux heures;* ou *L'éclaireur lut la fin de son rapport, où il était annoncé que l'ennemi serait là dans deux heures.* Qu'on se reporte au passage de Mérimée p. 552; en rétablissant le style direct, on obtiendra: *(La fille du colonel répondit:) Je ne crains rien; j'aime par-dessus tout à voyager à cheval; je me fais une fête de coucher au bivac.* Jusqu'ici tout est régulier; mais il est impossible que la jeune fille ait ajouté: *Je menace d'aller en Asie Mineure;* cette partie de sa réponse a dû être: *(Si l'on n'accède pas à mon désir), j'irai en Asie Mineure; menaçait* est un verbe déclaratif noyé parmi les imparfaits indirects et attiré par eux.

On peut expliquer ainsi les phrases du type: *Elle composa des vers français pour Charles XII: elle introduisait les dieux de la fable, qui tous louaient les différentes vertus de Charles.* Tandis que *louaient* est à l'imparfait parce qu'il fait partie du style indirect, *introduisait* est à l'imparfait par attraction. La définition de Lücking § 141 (Imperfect des Inhalts von Worten und Schriften) me semble donc insuffisante. Voici un autre exemple: *Un après-midi que j'inspectais mes parterres, un petit garçon me vint apporter une sorte d'imprimé: on m'y invitait à passer tout de suite au télégraphe.* L'imprimé en question devait être libellé, non pas: *Je vous invite à passer au télégraphe,* mais: *Veuillez passer,* etc. Il y a aussi attraction dans ce passage cité par Plattner I § 244, A et expliqué par lui d'une autre manière: *Dès l'âge de 13 ans elle (Jeanne d'Arc) crut entendre une voix qui lui prescrivait d'aller au secours du royaume.* A propos du passage: *Philippe le Bel résolut d'abolir l'ordre des Templiers; on accusait ses membres d'être hérétiques on prétendait même qu'ils adoraient des idoles,* Plattner (I § 244, 3 b) dit que les imparfaits marquent „le motif de l'action principale"; l'essentiel est selon moi que ce motif est pensé par le sujet (Philippe); c'est là ce qui explique l'imparfait; *accusait* et *prétendait* sont des verbes déclaratifs attirés par le subjectivisme de l'énoncé des accusations. Montrons encore la nature de cette attraction d'une façon expérimentale en reprenant un exemple cité p. 555: *Qu'avait-il fait? pourquoi était-il resté à tirer des coups de fusil? . . . Dans un éblouissement, il vit son bonheur perdu, la séparation violente, à jamais.* Le passé defini *il vit* est parfaitement correct; il a pour effet de marquer nettement la limite entre ce qui se passe dans l'esprit du personnage et ce qui est raconté objectivement par l'auteur. Mais dans la Débâcle de Zola, d'où ce passage est tiré, on lit: *Il voyait.* C'est encore une attraction due au subjectivisme général de l'énoncé. L'exemple suivant est particulièrement clair: *On m'apporta le soir quelques mots d'elle: ils étaient doux. Je crus y remarquer une impression de regret et de tristesse; mai*

elle persistait dans sa résolution, qu'elle m'annonçait comme inébranlable (B. Constant, Adolphe, ch. 2). M. Strohmeyer cite p. 35 ce passage de Maupassant: *Mais Julien joua l'innocent, niant avec passion, jura, prit Dieu à témoin. Quelle preuve avait-on d'ailleurs?* (st. ind. libre). *Est-ce que Jeanne n'était pas folle?* (id.) *Ne venait-elle pas d'avoir une fièvre cérébrale?* (id.) *Et il s'emportait* (imp. par attraction); *il menaça d'un procès* (l'action de menacer est nettement détachée des paroles du personnage; c'est Maupassant qui parle). *Il s'indignait avec véhémence* (nouvelle attraction; l'auteur veut donner l'impression de paroles prononcées sous le coup de cette indignation). L'explication de M. S. ne concorde pas avec la mienne; je renvoie à son livre. Le *menaça* de ce texte forme un contraste intéressant avec le *menaçait* du passage de Mérimée (v. p. 552 et 600).

Le latin connaît une attraction analogue; voyez ce passage de César: *Dumnorix omnibus precibus contendit, ut in Gallia relinqueretur, quod religionibus impediri se diceret* (cf. Ellendt-Seyffert, Lat. Gramm. § 269).

La description faite plus haut du style indirect libre montre que cette forme d'expression jouit d'une liberté syntaxique presque absolue; dans les cas extrêmes, ceux où l'indépendance du verbe indirect est complète, on ne peut plus même parler de style indirect; il s'agit plus généralement d'un aspect subjectif de la pensée. Il me semble que c'est cette nuance subjective qui permet d'expliquer certains emplois de l'imparfait dont les grammairiens donnent une interprétation trop subtile pour être exacte. Ce sont proprement des imparfaits subjectifs. Soit cette phrase d'A. Daudet: *Comme il (Jack) mettait le pied sur l'échelle . . . une longue secousse ébranla le navire; la vapeur qui grondait depuis le matin régularisa son bruit; l'hélice se mit en branle. On partait.* On dira (et c'est l'interprétation que donnerait M. Strohmeyer p. 44) que *on partait* marque un événement pensé affectivement, qu'il „fait tableau", tandis que *on partit* désignerait simplement un événement faisant suite aux précédents. Je crois qu'il y a une différence plus essentielle entre ces deux temps. *On partait* équivaut à peu près à: „Evidemment on partait, il fallait croire qu'on partait"; c'est-à-dire que les indices décrits (la secousse, le bruit régulier de la vapeur, le mouvement de l'hélice) font conclure que le départ est proche, bien plus, que cette conclusion est tirée par Jack lui-même; c'est comme s'il avait dit: „*Tiens! Il paraît qu'on part.*" Comparez: *Il (Léon) aperçut de loin, sur la route, le cabriolet de son patron, et à côté un homme en serpillière qui tenait le cheval. Homais et M. Guillaumin causaient ensemble. On l'attendait* (Flaubert, Madame Bovary, II, 6). Voici un cas tout semblable, avec cette différence que le sujet n'est pas exprimé: *Enfin la machine poussa un mugissement enroué. L'écriteau qu'on accrochait*

sur le pont à chaque station nouvelle annonça Tellsplatte. On arrivait (A. Daudet). Comprenez: „D'après le mugissement de la machine, l'écriteau accroché sur le pont, on comprit (ou: les passagers comprirent) qu'on arrivait". M. S., qui cite cette phrase p. 44, explique l'imparfait par le caractère affectif de la perception de l'action („Das Imperfekt hat hier eine affektvolle Kraft") et met ce cas en parallèle avec des phrases telles que: *Un mois plus tard elle signait le contrat de vente. — Une heure plus tard le prêtre entrait. — La nuit survint, mauvaise et sinistre; au matin, trompés par le brouillard et le vent incertain, Nous touchions un bas-fond, et la mer pièce à pièce, Brisait sur les rochers le navire en détresse* (A. Theuriet). Que ces imparfaits soient affectifs, je l'ai reconnu moi-même (Tr. de st. fr. I p. 263); mais ils sont très différents du type: *On arrivait* cité plus haut, et d'ailleurs ils se reconnaissent à ce signe extérieur que le français ne les emploie qu'accompagnés d'une indication de temps (*une heure après, au matin*, etc.); on voit dès lors comment interpréter le passage suivant (Str. p. 44): *Cependant on s'arrête. Des hommes et des femmes se tenaient devant les portières avec des lanternes à la main. On arrivait. Jeanne, subitement réveillée, sauta bien vite. On arrivait* n'équivaut pas à „au même moment, l'instant d'après on arrivait", ce qui serait absurde; j'interprète ainsi l'imparfait: „En sentant qu'on s'arrêtait, en voyant des hommes et des femmes devant les portières, on (c.-à-d. les voyageurs, ou Jeanne elle-même) comprit qu'on arrivait. — De même (Str. p. 42): *Vers six heures le vicomte parut. Le cœur de Jeanne se mit à battre follement. Le jeune homme s'avançait sans paraître ému. Lorsqu'il fut tout près, il prit les doigts de la baronne.* La phrase du milieu est une réflexion de Jeanne (très légèrement indiquée, sans doute): „Elle constata qu'il s'avançait et il ne lui parut pas ému". — Chez Str. p. 31 je trouve deux phrases de Thiers qui marquent un constraste frappant entre un énoncé objectif et un énoncé subjectif des mêmes faits. Dans l'un et l'autre passage il s'agit du siège des Saint-Jean d'Acre par Bonaparte. 1) *On y monte. . . on escalade la brèche; mais on ne peut pas la dépasser. Il y avait toute une armée gardant la place. . . Il fallut y renoncer.* Ici rien de subjectif; tout est récit, tout est histoire. 2) *Il y avait deux mois qu'on était devant Acre, on avait fait des pertes irréparables. . . La peste était dans cette ville. . . En s'obstinant davantage, Bonaparte pouvait s'affaiblir . . Le fond de ses projets était réalisé. . . Quant à la partie brillante de ces mêmes projets, il fallait y renoncer.* M. S. commente le dernier imparfait: „So mußte er, wie gesagt, darauf verzichten"; pour moi, je l'expliquerais: „So mußte er, *wie er selbst dachte und einsah*, darauf verzichten." Autrement dit, ce passage, sous une forme à demi inconsciente, exprime une pensée qui, énoncée logiquement serait: „Bonaparte songeait qu'il y avait deux mois qu'on était devant Acre. . . qu'il pouvait s'affaiblir . . . il comprit qu'il fallait y renoncer". La pensée de Bonaparte plane, pour ainsi dire, sur tout le passage. Il serait exagéré de dire que Thiers a vu nettement qu'il faisait penser tout haut son héros; mais il y a de l'inconscient en syntaxe comme dans toutes les manifestations du langage. Je n'hésite pas à expliquer de la même manière les deux passages de Rousset donnés par Str. p. 43 à 44, et me borne à reproduire sommairement le second:

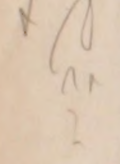
Il était deux heures à peu près, et le succès définitif semblait s'annoncer en notre faveur. Le 3e corps arrivait . . . Déjà les avant-gardes du 4e corps étaient signalées . . . L'ennemi ralentissait son feu. . . Avec son coup d'œil de vieux soldat, le maréchal Canrobert vit que le moment était venu de foncer de l'avant . . . L'auteur, peut-être sans le savoir, a fait passer par le cerveau de Canrobert les événements qu'il énumère; de là les imparfaits.

J'insiste sur le caractère particulier de cette explication; entre elle et celle des grammairiens mentionnés, il y a plus qu'une nuance: la mienne suppose une véritable transposition de l'objectif dans le subjectif; ces imparfaits n'indiquent pas une manière particulière dont les faits en soi sont envisagés; ils montrent que ces faits ont passé par le cerveau d'un sujet mis en scène dans le récit ou d'un sujet qu'on peut facilement imaginer. Voilà pourquoi les imparfaits appelés ici subjectifs sont au fond de même nature que ceux du style indirect libre.

Cette dernière remarque touche à une question de principe, et les questions de principe n'occupent pas assez de place en grammaire française; de là tant de subtilités inutiles. En voici un exemple qui ne m'écartera qu'à moitié de mon sujet, puisqu'il s'agit de l'imparfait. Plusieurs emplois de ce temps s'expliquent d'une façon presque automatique par une tendance de la langue parlée (que la langue littéraire imite à son tour): en parlant, on supprime volontiers les marques extérieures de la liaison logique entre les idées, parce que la situation et l'intonation expressive suffisent pour faire comprendre ces rapports; c'est particulièrement le cas pour la subordination (v. mon Tr. de st. fr. I p. 313 suiv.). Ex.: *Qu'avez-vous? vous êtes tout pâle! (= Qu'avez-vous pour être si pâle?* ou: *Quelle est la cause de votre pâleur?). Je ne suis pas plutôt arrivé, le voilà parti (= . . . que le voilà parti). Vous le verriez, vous ne le croiriez pas (= Si vous le voyiez, vous ne le croiriez pas).* Pour d'autres exemples, voir Tr. de st. fr. II p. 219. Comme la syntaxe littéraire contemporaine se rapproche tonjours davantage de la syntaxe parlée, bien des questions de syntaxe s'expliquent très simplement si l'on transpose la forme coordonnée dans le mode subordonné. Certaines phrases citées par M. S. p. 42 s'expliquent sans difficulté par la „subordination pensée"; celle-ci p. ex.: *Rosalie refusait*

d'entrer: il la jeta d'une secousse dans la chambre (= „Comme Rosalie, etc."). De même (p. 35): *Ils n'avaient qu'un pays: ils eurent une patrie* (= „Tandis qu'auparavant ils n'avaient qu'un pays, etc."). Le même auteur reconnaît, il est vrai p. 42 que la phrase: *L'empereur n'avait pas d'armée, il se décida à traiter* équivaut à „Comme l'empereur n'avait pas d'armée, etc."; mais ici l'interprétation serait plus complète sous cette forme: „Comme l'empereur voyait, comprenait, constatait, qu'il n'avait pas d'armée, etc.", de sorte que l'imparfait s'explique à la fois par la syntaxe de *comme*, qui ici demande ce temps, et par la nuance subjective de la pensée. Comparez: *On pouvait nous entendre: j'adressai à Ellénore des questions indifférentes* (B. Constant, Adolphe, ch. 2; dans le même alinéa se trouve une phrase analogue, mais sans nuance subjective: *Beaucoup de personnes nous suivaient, elle ne put achever sa phrase*).

J'ajoute une remarque d'ordre stylistique. Au fond tous les exemples de style indirect libre cités au cours de cet article appartiennent à langue littéraire, et la conclusion qu'on peut tirer de ce fait est très intéressante: le style indirect libre dérive d'une tendance toujours plus accentuée de la langue littéraire à se rapprocher des procédés de la langue parlée; dans le cas particulier, cette tendance se manifeste par le besoin de supprimer autant que possible les signes extérieurs de la subordination et à rendre la pensée avec toute la fidélité possible; mais d'autre part, comme le style indirect libre donne l'impression très nette d'un procédé littéraire, c'est une preuve de plus de la différence qui existera toujours entre l'écrit et le parler, même (et surtout) dans les cas où le premier cherche à imiter le second. Car, encore une fois, le style indirect libre est bien littéraire; la langue parlée plonge dans le style direct ou adopte l'indirect pur; ou bien l'on photographie la parole et la pensée: „*Il m'a dit: Je me suis foulé le pied, je dois garder le lit, je ne viendrai pas*, ou bien la transposition est absolue: *Il m'a dit qu'il s'était foulé le pied, qu'il devait garder le lit, et qu'il ne viendrait pas*; mais on n'imagine pas quelqu'un qui s'exprimerait ainsi dans la conversation: *Il m'a dit qu'il s'était foulé le pied; il devait garder le lit, et ne viendrait pas.* C'est précisément cela qui situe le style indirect libre et en fait une sorte d'indice stylistique de la langue littéraire; il produit ce que j'appellerais un „effet par évocation" (sur ce terme v. Tr. de st. fr. I p. 217 suiv.). Comme le phénomène étudié ici devient toujours plus fréquent à mesure qu'on se rapproche de l'époque contemporaine, on peut y voir une preuve de l'émancipation toujours plus grande du style littéraire, et une marque particulière qu'il s'adjuge pour se différencier de la langue parlée, tout en





réussissant, par ce procédé à rendre les nuances les plus délicates de la pensée.[1]

Enfin je ne puis mempêcher de faire une réflexion sur la manière dont toute cette question est — ou plutôt n'est pas traitée dans les grammaires françaises. Pourquoi n'y est-il nulle part question du style indirect libre? et, ce qui est plus étonnant, pourquoi ne trouve-t-on nulle part, ni chez Lücking, ni chez Plattner, ni chez J. Haas aucun exposé systématique du style indirect en général? La raison en est simple: le style indirect est une *forme de pensée*, et les grammairiens partent des *formes grammaticales;* comment ne voit-on pas combien cette méthode paralyse les études de syntaxe? Quand on y réfléchit, c'est une chose monstrueuse que la description d'un état de langage qui procède par énumération des emplois des modes, des temps, des conjonctions, des prépositions, etc. Cette méthode est le chaos organisé (v. à ce propos Tr. de st. fr. I, p. 254 suiv.); qu'y a-t-il de commun, en français moderne, entre ces deux emplois de l'imparfait: 1) *Les Phéniciens étaient le peuple le plus commerçant de l'antiquité*, et 2) *Il n'avait pas fait vingt pas qu'il s'arrêtait, battait l'air de ses deux bras et tombait d'un seul coup par terre* (Plattner); ou bien entre ces deux sens de la préposition à dans *se mettre à table* et dans *un homme à tout oser* (Lücking). Si au contraire l'on part d'une forme de pensée typique, mais non posée *a priori*, d'une forme que l'usage même d'une langue révèle comme caractéristique du groupe qui la parle, si l'on cherche ensuite, mais ensuite seulement, par quels procédés cette forme de pensée se reflète dans l'idiome que l'on décrit, alors tout change et les faits linguistiques apparaissent dans leur véritable perspective. C'est le cas pour le style indirect; ce n'est

[1] A ce propos on ne peut qu'effleurer ici une particularité qui confirme ce que nous disons de la fidélité de reproduction des paroles et des pensées dans le style indirect moderne: c'est que celui-ci conserve aisément les signes extérieurs de l'expression parlée (exclamations, particules, vocatifs, appellations, jurons, etc.); la chose est courante en allemand, elle l'était beaucoup moins en français avant le 19e siècle. En voici quelques exemples, dont plusieurs figurent déjà dans ce qui précède: *Modesta lui avait demandé s'il ne serait donc jamais las de courir ainsi* (R. Rolland, J.-Christophe, Révolte, p. 343); cf. all.: *Ich redete ihm ins Gemüt, wie ich doch für unmöglich halte*, etc. (v. p. 550). *A peine dans la rue le marinier sentit tout à coup tomber son enthousiasme: il serait donc toujours le même? un niais? un glorieux?* (A. Daudet, Belle-Niv.) — *Il reprit son chemin: Ma foi, tant pis, il risquerait le paquet!* (id. ibid.) — *Christophe vit qu'il n'avait plus rien à faire ici* (R, Rolland). — *Le lendemain du bal, comme Valentine rêvait aux événements de la veille, elle vit venir la négresse de sa mère: Madame la comtesse attendait Mademoiselle Valentine au salon* (Roger-Cornaz). — *Mais le père Legrand se fatigua vite de cette pose à la paternité: si peu que ça coûtât, il fallait la nourrir, l'habiller, cette morveuse!* (A. Daudet, Sapho). — *Il était mort. Il avait cessé de râler. Les hommes se regardaient, baissaient les yeux, mal à leur aise. On n'avait pas fini de manger les boules: il avait mal choisi son moment, ce gredin-là!* (Maupassant, Le vieux).

pas une forme de grammaire, c'est une attitude de l'esprit, un aspect, un angle particulier sous lequel il aperçoit les choses; et — chose à bien noter — ce n'est pas une observation purement psychologique qui fait découvrir cette forme de pensée, elle se déduit de l'étude même de la langue. Si l'on se rendait compte d'abord de la manière dont le style indirect est pensé, pour chercher ensuite comment il s'exprime, il est probable que la description en serait plus systématique. Si notre exposé du style indirect libre paraît satisfaisant, peut-être montrera-t-il la nécessité de changer l'orientation de la grammaire descriptive.
